

Résolu : De permettre aux constables Thomas Altimas, Dolphis Gendreau et Olivier Pariseau de se retirer du service de la Cité, avec une annuité égale à la moitié de leur salaire, soit \$475, représentant la moitié de \$950 par année, avec l'entente toutefois que la pension mentionnée dans la présente résolution n'est votée que jusqu'à la fin de l'année, et que de plus, lorsqu'un fonds de pension aura été établi pour tous les fonctionnaires municipaux, que les personnes ci-dessus mentionnées seront sujettes aux clauses et conditions de ce fonds de pension, la présente résolution devant prendre effet à compter du 20 août courant.

9.—Soumise une offre de M. C. R. Hosmer, de vendre à la Cité, au prix de l'évaluation municipale, partie du Cad. 1756 du quartier Saint-Antoine, située en haut de la rue Drummond et ayant front sur l'avenue des Pins, en vue de l'ouverture de la rue Drummond, soit 1,200 pieds à \$2, \$2,400.

Résolu : De référer à l'Ingénieur en Chef, pour préparation d'un plan, et de faire rapport au Conseil recommandant l'acceptation de ladite offre.

10.—(15088-89-91) Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu : D'autoriser l'octroi des permis suivants :

1° "The Sheet Metal Products Company of Canada, Limited," permis d'emmagasiner de la gasoline dans un réservoir souterrain, sur le lot No. Cad. 1013 et 1011 du quartier Saint-Georges, 39 Saint-Antoine ;

2° Dominico Falarico, permis de recevoir, emmagasiner et vendre du bois de chauffage, du charbon et du tourrage sur le lot No. Cad. 180, subd. 1696, quartier Notre-Dame de Grâces, 2829 rue Notre-Dame Ouest ;

3° Wilfrid Bélisle, permis de construire une boutique de forge sur le lot No. Cad. 161, subd. 1197-98, quartier Rosemont, chemin de la Côte Visitation.

11.—Soumise une lettre de MM. Léonard, Patenaude, Filion et Monette, avocats, au sujet de la construction du trottoir sur la rue Sainte-Elisabeth, entre de Montigny et Ontario, et des dommages que la succession Drapeau entend réclamer par suite du changement de niveau.

Résolu : De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

Resolved : To allow constables Thos. Altimas, Dolphis Gendreau and Olivier Pariseau to retire from the City's service with an annuity equal to one half of their salary to wit : \$475, representing one-half of \$950 per annum, with the understanding however, that the pension mentioned in the present resolution is voted to them until the end of the year only, and that moreover, when a pension fund is established for all the civic employees, the above mentioned pension shall be subject to all the clauses and conditions of the By-Law regulating said pension fund, the present resolution to take effect on the 20th August instant.

9.—Submitted an offer from Mr. C. R. Hosmer, to sell to the City for a sum equal to the assessed value, part of Cad. No. 1756, St. Antoine Ward, situated in the upper part of Drummond street and fronting on Pine avenue, with a view of opening Drummond street, to wit : 1 200 feet at \$2, \$2,400.

Resolved : To refer the matter to the Chief Engineer for a plan, and to report to Council recommending the acceptance of said offer.

10.—(15088-89-91) On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved : To authorize the granting of the following permits :

1° The Sheet Metal Products Company of Canada, Limited," to store gasoline in an underground tank, on Cad. lot No. 1013 and 1011, St. George Ward, 39 St. Antoine street ;

2° Dominico Falarico, to store and sell cord wood coal and fodder on Cad. lot No. 180, subd. 1696, Notre-Dame de Grâces Ward, 2829 Notre-Dame street West ;

3° Wilfrid Bélisle, to erect a blacksmith shop on Cad. lot No. 161, subd. 1197-98, Rosemont Ward, Côte Visitation Road.

11.—Submitted a letter from Messrs Leonard, Patenaude, Filion and Monette, advocates anent the laying of a sidewalk on St. Elizabeth street, between de Montigny and Ontario, and concerning damages which the Drapeau Estate intends to claim on account of the change of level.

Referred to the Chief Engineer for a report.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.